



Établissement labellisé « Génération 2024 »

et « E3D: niveau 3 expertise »



SECTION HORAIRES AMÉNAGÉS

VTT

COURSE MIXTE

CROSS COUNTRY

Une section à horaires aménagés VTT, course mixte et cross country est proposée au collège Molière depuis la rentrée 2017.

Créée à l'initiative du collège et du XC63, avec le soutien de la municipalité de Beaumont et de la Fédération française de cyclisme, cette structure doit favoriser la réussite scolaire et sportive de chaque élève.

Au-delà de la performance, ce sont les valeurs éducatives et citoyennes du sport, telles que l'esprit d'équipe, la solidarité, le dépassement de soi, le respect de l'autre et des règles, que le collège Molière souhaite promouvoir au quotidien.

Autant de notions essentielles dans la construction du vivre ensemble, enjeu primordial de notre société.



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

L'emploi du temps comprend les mêmes enseignements que les autres classes, mais il est aménagé de façon à obtenir une répartition équilibrée des activités sportives pour favoriser la réussite des études.

Les entraînements sont organisés par le club avec un départ depuis le collège Molière. Les élèves sont libérés pour les entraînements à 15h00 (6ème et 5ème) ou 16h00 (4ème et 3ème), les mardis et vendredis.

L'encadrement technique est assuré par un éducateur du XC63, diplômé du Brevet d'État éducateur 1er degré.

Un enseignant « référent pédagogique » est le responsable du suivi scolaire des élèves de la section et le référent des partenaires extérieurs.

L'inscription en section horaires aménagés implique obligatoirement :

- la présence assidue aux entraînements de la section,
- la participation aux compétitions UNSS,
- la prise de licence dans un club de VTT pour suivre le programme fédéral.

Compte tenu des contraintes d'emploi du temps induites, aucune option ne sera possible en plus de la Section horaires aménagés.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves sont sélectionnés selon 3 critères :

- le niveau scolaire : il doit être suffisamment bon pour permettre une pratique sportive sans que cela ne vienne porter atteinte à la réussite scolaire ;
- le niveau sportif : des tests sont réalisés par le club partenaire pour déterminer le niveau de chaque candidat ;
- l'aptitude physique : un certificat de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition doit être fourni et l'élève doit pouvoir justifier d'un suivi médical régulier.

En cas de candidatures trop nombreuses, priorité sera donnée aux élèves adhérents du club partenaire : XC63.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement après concertation des éducateurs responsables de la section sportive et étude du dossier scolaire.

L'admission est annuelle mais révisable à tout moment de l'année scolaire en cas de baisse inquiétante des résultats scolaires ou problème de comportement.



XC63

MODALITÉS D'INSCRIPTION

 Si l'élève ne relève pas du secteur de Beaumont—St-Genès-Champanelle, il est nécessaire d'établir une demande de dérogation auprès du Directeur / de la Directrice de l'école élémentaire où est scolarisé votre enfant en CM2 en remplissant les volets 1 et 2 de la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6ème, et en rédigeant une lettre expliquant le motif de la demande. Ces documents sont à retourner au Directeur / à la Directrice de l'école (et non au collège) dès que possible et **avant le 15 avril 2022**. Puis, une fois l'affectation validée et notifiée par M. l'Inspecteur d'Académie, il faudra retirer un dossier d'inscription **à partir du 23 juin 2022** au secrétariat du collège Molière (informations au 04.73.27.50.94).

**PORTES OUVERTES LE JEUDI 10 MARS 2022 DE 17H À 19H
ANNULÉES POUR CAUSE COVID
VOIR PRÉSENTATION VIDÉO SUR LE SITE DU COLLÈGE**



COLLÈGE MOLIÈRE — BEAUMONT

CANDIDATURE SECTION HORAIRES AMÉNAGÉS VTT

Merci de découper ce coupon et de bien vouloir le transmettre au collège par voie postale ou électronique avant le 15 avril 2022 (adresses en bas de page).

Élève domicilié sur le secteur (Beaumont—St-Genès-Champanelle)

Élève domicilié hors secteur

Nom élève :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Adresse :

Téléphone domicile :

Portable responsable 1 :

Portable responsable 2 :

Courriel :@.....

Scolarité envisagée au collège Molière en 2022-2023 :

Classe de : 6ème 5ème 4ème 3ème



Collège Molière, 52 rue Molière, 63110 Beaumont

Courriel : ce.0630007R@ac-clermont.fr

<https://moliere-beaumont.ent.auvergnhonealpes.fr/>

+
**clermont
auvergne
métropole**



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

